

# Qu'est-ce-que la coopérative l'Accès ?

Il s'agit d'une coopérative de **travail social regroupant 5 personnes à temps partiel**, de profession et formation complémentaires, ayant un **réseau varié sur le territoire Toulousain**.

Elle a pour **mission d'accompagner les publics en situation de précarité** en facilitant l'accès aux droits, à la santé et à l'insertion sociale. Elle agit concrètement avec **les acteurs locaux pour renforcer l'autonomie de chacun**.



*Dans une démarche "d'aller vers"*

## Quelles sont ses missions ?



**Evaluation/ diagnostic social**  
*Pour mieux comprendre une situation*



**Accompagnement physique pour relais vers les structures sociales existantes**  
*Médiation, aide pour un retour vers le droit commun*



**Aide dans l'évaluation des personnes à domicile**  
*Présentant des situations sociales parfois très complexes*



### Appui pour les professionnels de santé

*Possibilité de discuter avec un interlocuteur de la coopérative pour chaque cas avec une orientation possible vers des structures adaptées*



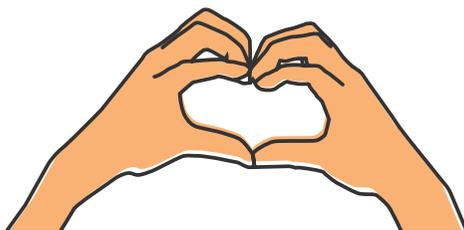
### Aide dans toutes les démarches administratives

*Renouvellement de C2S/AME, dossier MDPH, état des lieux des possibilités d'aide financières/au logement...*



### Possibilité de proposer des Réunions de Concentration Pluri-professionnelles

*Autour des cas complexes avec la participation de la coopérative*



## Contact

✉ La coopérative :  
[accessante31@gmail.com](mailto:accessante31@gmail.com)

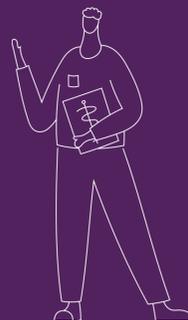
✉ CPTS Nougaro XIII-XV  
[contact@cpts-nougaro.fr](mailto:contact@cpts-nougaro.fr)

[cpts-nougaro-xiii-xv](#)

[laccesscoop](#)

[CPTS Nougaro XIII XV](#)

[cpts\\_nougaro\\_1315](#)



*Ce document a été réalisé par le groupe de travail « Santé Précarité » de la CPTS Nougaro XIII-XV.*



**Partenariat avec les travailleurs sociaux de la Coopérative l'Accès**

**Appui à la prise en soin des personnes en situation de précarité**

Edité en Janvier 2025

# De quoi parle-t-on ?

## Objectif

Aider au déblocage d'une situation complexe sur le plan social, impactant sur le soin



### Pour quel public ?

Publics éloignés des structures sociales (**quelle que soit la forme de précarité**)

- Migrants
- Personnes vivant en foyer d'hébergement
- Personnes à domicile ayant des difficultés pour se déplacer
- Personnes ne souhaitant pas avoir recours aux structures sociales (mauvaise expérience antérieure, ne se sentant pas concernée par ces structures...)
- Aidant principal d'une personne ayant un handicap

**Absence de référent social accessible**

**Facilitons l'accès aux soins** en levant les freins liés à la précarité par un adressage adapté.

## ADRESSAGE

Le/la professionnel(le) de santé adresse **une demande à la Coopérative en cas de problématique sociale** bloquant la prise en charge en santé



### Comment ?

Par mail en précisant certaines informations :

[accessante31@gmail.com](mailto:accessante31@gmail.com)  
& Disponible aussi sur Spico

### Le nom, prénom et coordonnées

Des personnes concernées  
Ces informations ne sont pas obligatoires dans le mail initial (le professionnel pourra être rappelé pour plus de détails si besoin)

**Le nom, profession et coordonnées** du/de la professionnel(le) de santé qui adresse la demande

### Son suivi social

Est-il déjà suivi dans une structure ? Si oui, pourquoi cette structure est-elle inaccessible ?

**Les problématiques et les attentes** concernant la situation



Il revient au/à la professionnel(le) de santé de **s'assurer du consentement éclairé de la personne** (à noter dans le dossier du logiciel métier)

1

## LES RÉPONSES DE LA COOPÉRATIVE

La coopérative peut, dans des **délais limités (moins de 15 jours)** :



**Se mettre en contact avec le patient/ la patiente**



**Se mettre en contact avec le/la professionnel(le) de santé** s'il s'agit d'une simple question, d'une orientation ou d'un appui

2

## LE DIAGNOSTIC SOCIAL

Si nécessaire, la coopérative réalise :



**Un diagnostic par téléphone**



**Un diagnostic à domicile/ dans les locaux** du professionnel adresseur (si possible)

3

## APRÈS ÉVALUATION & ACCOMPAGNEMENT



La coopérative fait **un retour vers le professionnel de santé adresseur**

4